



UNION EUROPEENNE

Conseil permanent de l'OSCE No. 1228 Vienne, 16 mai 2019

Déclaration de l'UE à l'occasion de la journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

Comme le rappelle la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Alors que nous célébrerons demain la journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, l'Union européenne réaffirme sa détermination à lutter contre toutes les formes de discrimination et de crimes de haine fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. L'Union européenne soutient la promotion et la protection des droits fondamentaux ainsi que l'universalité des droits de l'Homme.

Nous condamnons toutes les discriminations, persécutions, brutalités et formes de violence, y compris la torture et le meurtre, commises sur la base de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre. Tous les États participants de l'OSCE doivent tenir les personnes impliquées dans la perpétration de ces actes pour responsables et prendre des mesures pour prévenir de futurs abus et violations.

Cette année, le thème de la journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie est « justice et protection pour tous ». Il nous rappelle que la lutte contre l'impunité est impérative et que toutes les personnes doivent pouvoir bénéficier de la même protection de leurs droits, sans discrimination, dans le respect des droits de l'Homme tels que reconnus dans les textes internationaux. Cela doit guider l'action des Etats participants de l'OSCE qui ont réitéré leur engagement à Madrid en 2007 à « combattre efficacement toutes les formes de discrimination ». À cet égard, nous soulignons qu'il ne peut y avoir de hiérarchie entre les différents motifs de discrimination, qui sont tous également répréhensibles.

L'Union européenne est très inquiète que l'orientation sexuelle et l'identité de genre continuent d'être utilisées pour justifier de sérieuses violations des droits de l'homme dans le monde entier. Dans la région de l'OSCE, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI) continuent d'être victimes de discrimination ou d'actes de haine et de violence en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre réelles ou présumées. Les relations entre personnes de même sexe sont toujours criminalisées dans quelques États participants de l'OSCE.

Nous sommes profondément inquiets de la situation en Tchétchénie. D'après de récents rapports d'organisations de la société civile et de médias, de nouveaux cas de détentions arbitraires, d'attaques physiques, d'humiliations et de torture sont à déplorer. Nous exhortons une nouvelle fois la Russie à conduire une enquête rapide, efficace et approfondie sur tous ces actes et à garantir que tous les responsables ou complices soient présentés à la justice. L'absence d'actions de la part des autorités fédérales renforce le climat d'impunité qui règne en Tchétchénie et qui a été documenté dans le rapport rédigé dans le cadre du Mécanisme de Moscou de l'OSCE. Nous appelons de nouveau la Russie à mettre pleinement en œuvre les recommandations contenues dans ce rapport.

Nous sommes pleinement conscients que, même dans nos sociétés, la violence et la discrimination à l'égard des personnes LGBTI n'appartiennent pas pleinement au passé. Cependant, nous restons fermement résolus à garantir le respect des droits de l'homme pour tous. Ce faisant, nous assumons notre

responsabilité commune de créer les conditions propices à des sociétés plus sûres et plus tolérantes dans le cadre de notre approche globale de la sécurité.

Cette lutte ne pourrait avoir lieu sans l'engagement courageux des défenseurs des droits de l'homme, des militants, des journalistes et autres acteurs des médias, ainsi que des organisations de la société civile œuvrant pour la défense des droits des personnes LGBTI. Nous reconnaissons la contribution du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) au soutien des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la promotion du respect mutuel, de la lutte contre l'intolérance et la discrimination, y compris les crimes de haine, et afin de les aider à établir des partenariats entre elles. Nous encourageons le BIDDH, les autres institutions autonomes, les missions de terrain et le Secrétariat à renforcer leur coopération à cet égard ainsi qu'à approfondir leurs relations avec les organisations de la société civile.

En conclusion, nous réaffirmons avec force que les personnes LGBTI ont les mêmes droits que tous les autres individus, et qu'aucun ne peut leur être nié.

La Macédoine du Nord*, le Monténégro* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine, la Géorgie, le Saint-Marin et l'Australie se rallient à cette déclaration.

* La Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.